



PRESTATIONS DE GESTION LOCATIVE *

7% TTC *

- Appel des loyers
- Encaissement des loyers
- Envoi des quittances
- Actualisation annuelle des loyers
- Vérification annuelle des souscriptions
(assurance habitation, contrat entretien ...)
- Régularisation des charges
- Décompte lors du départ du locataire
- Déclaration départ du locataire à la perception
- Etat des lieux sur tablette numérique avec photos
- Acceptation et contrôle validité du congé
- Lettre rappel et première relance par LAR et recouvrement amiable



+ RELATION PROPRIETAIRE

- Virement des loyers
- Reddition des comptes (mensuelle, trimestrielle ou annuelle)
- Avance sur réparations urgentes ou inférieures à 200 €
- Diagnostics du logement (frais à charge du bailleur)
- Information sur la nouvelle adresse du locataire sortant
- Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier
pour commandement de payer, procédure expulsion
(frais à charge du bailleur si pas GLI)
- Récapitulatif des revenus fonciers pour déclaration
- Etablissement des devis et suivi des travaux de moins de 6000 €
- Etablissement des devis et suivi des travaux, au dessus de 6 000 €
- Aide à la déclaration des revenus fonciers
- Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise
- Assurance loyers impayés* (voir condition en agence)



50€ TTC

1% du montant
des travaux

75€ TTC

200€ TTC

2%

* déductible à 100% au régime réel des revenus fonciers - (TVA en vigueur 20%)

barème au 01/08/2023

EURL IMMO CONSEILS SOISSONS au capital de 8000 euros - 28 rue Saint Christophe 02200 Soissons - RCS 812 241 461 - APE 6831 Z Carte Professionnelle N° 0201 2015 000

000 031 délivrée par la CCI de l'Aisne

Caisse de garantie CEGC 16 Rue Hoche 92919 La Défense - TVA Intracommunautaire n°058 122 414 610 0027

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.





HONORAIRES Au 02 Mai 2024

Honoraires de vente TTC

+ Vente et viager à usage privé et à usage professionnel :

De 0 € à 20 000 €	2 500 €
De 20 001 € à 39 000 €	4 000 €
De 39 001 € à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 65 000 €	6 000 €
De 65 001 € à 80 000 €	7 000 €
De 80 001 € à 95 000 €	8 000 €
De 95 001 € à 110 000 €	9 000 €
De 110 001 € à 130 000 €	10 000 €
De 130 001 € à 150 000 €	11 000 €
De 150 001 € à 170 000 €	11 500 €
De 170 001 € à 200 000 €	12 000 €
De 200 001 € à 230 000 €	13 000 €
De 230 001 € à 260 000 €	14 000 €
De 260 001 € à 300 000 €	15 000 €
De 300 001 € à 340 000 €	16 500 €
De 340 001 € à 380 000 €	18 000 €
De 380 001 € à 420 000 €	19 000 €
Plus de 420 000 €	5%

À la charge du Mandant ou de l'acquéreur (information sur le mandat)

+ Location à usage professionnel :

25% TTC du loyer annuel à la charge du preneur (Avec un minimum de 1500 € TTC)

600 € TTC Pour la rédaction d'un bail professionnel (à la charge du preneur)

+ Location à usage d'habitation :

PART BAILLEUR

Honoraires de visites, constitution du dossier
et rédaction du bail

8 € TTC / m²

Réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m²

Le montant de chacune des parts ne pourra être supérieur à un mois de loyer avec les charges.

PART LOCATAIRE

Honoraires de visites, constitution du dossier et
rédaction du bail

8 € TTC / m²

Réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m²

+ Autre location garage, parking, divers :

Honoraires 25% ttc du loyer annuel à la charge du preneur

(TVA en vigueur 20%)

EURL IMMO CONSEILS SOISSONS au capital de 8000 euros - 28 rue Saint Christophe 02200 Soissons - RCS 812 241 461 - APE 6831 Z Carte Professionnelle N° 0201 2015 000
000 031 délivrée par la CCI de l'Aisne

Caisse de garantie CEGC 16 Rue Hoche 92919 La Défense - TVA Intracommunautaire n°058 122 414 610 0027
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

